

Les élus au CA des personnels
Les sections locales du SNES-FSU,
SNUEP-FSU, CGT-Educ'action,
Sud-Education.

Chennevières-sur-Marne, 9 novembre 2023

A Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil, Julie Benetti

4, rue Georges Enesco
94000 Créteil

s/c de Madame Sylvie Tamain
proviseure du Lycée Samuel de Champlain
61, rue des Bordes
94430 Chennevières-sur-Marne

Demande d'audience tripartite : Madame la Rectrice, cellule psychologique, Madame la préfète du Val-de-Marne

Depuis le 29 septembre 2023, les personnels enseignants du Lycée Samuel de Champlain ont subi 16 alertes à la bombe. Ces dernières deviennent quotidiennes depuis mi-octobre. Cela a entraîné une désorganisation complète de nos enseignements, un sentiment d'impuissance, un mal-être et une détresse psychologique liés à l'incertitude ambiante. Dans ce contexte, notre charge de travail a été largement augmentée. En plus des préparations de cours « traditionnels » qui n'ont finalement pas lieu, nous devons, au pied levé, organiser la continuité pédagogique. Lorsque nous retrouvons nos élèves, ils sont stressés, désorientés et extrêmement inquiets face à leur avenir.

A ce jour, nous n'avons eu aucun retour du Rectorat et du Ministère, nous obligeant ainsi à « bricoler » localement, alors que le problème se pose à l'échelle départementale, voire nationale.

Il nous semble donc indispensable d'échanger avec vous sur la situation, afin que vous puissiez répondre à nos inquiétudes et nous expliquer quelles sont les modalités préconisées dans une situation de crise qui s'est installée dans la durée. Plusieurs points nous semblent indispensables à aborder :

- L'organisation de la **continuité pédagogique** et la mise en place d'aménagements des épreuves du baccalauréat (général, technologique et professionnel) et de la procédure Parcoursup
- Une présentation des mesures prévues pour assurer la **sécurité des personnels**
- La prise en charge du mal-être et des **risques psycho-sociaux** dans un contexte très dégradé

Dans l'attente d'une date pour cette audience, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre indéfectible attachement au Service Public d'Education Nationale.

Les élus au CA, les enseignants des sections syndicales SNES-FSU, SNUEP-FSU, CGT-éducation, Sud-éducation, les enseignants non syndiqués